

Évaluation des formations



École nationale supérieure Louis-Lumière - ENSLL

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019 VAGUE E

Rapport publié le 17/01/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par interim, secrétaire générale

Au nom du comité d'experts²:

Vincent Sorrel, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



PRÉSENTATION

En place d'un grade de master comportant trois spécialités (Cinéma, Son, Photographie), le nouveau projet d'offre de formation présenté par la direction de l'établissement comprend trois masters correspondant à chacun des domaines suscités, délivrés à l'issue de trois années de formation. Il comprend aussi une 4ème année de post-diplôme optionnelle sous le modèle d'un diplôme d'école. Le projet précise que l'« année supplémentaire permettra aussi à celles et ceux qui mûrissent un projet doctoral de se positionner pour obtenir des contrats doctoraux, notamment à travers les dispositifs d'ArTeC, ce qui est impossible aujourd'hui pour les étudiants de troisième année. » Les liens entre recherche et formation se trouvent ainsi renforcés en même temps que le partenariat avec l'école universitaire de recherche (EUR) ArTeC, la méthodologie de la recherche sur la création étant intégrée dans les cursus d'enseignements.

Par ailleurs, un nouveau parcours Nouvelles écritures de l'image interviendrait en 2ème et 3ème année d'études (M1 et M2) dans le master nouvellement intitulé Photographie et nouvelles écritures de l'image, avec une possibilité d'admission directe en M1.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Master Cinéma.

Le projet de master Cinéma (création issue d'une restructuration selon la fiche d'identification) prolonge les fondamentaux historiques de l'ENSLL (science, art et technique) en opérant leur liaison avec l'évolution des technologies audiovisuelles et avec des transformations structurelles, tant artistiques qu'industrielles, qu'elles provoquent des métiers du cinéma. Ainsi la formation du directeur de la photographie (placée au centre du cursus du master Cinéma) ajoute aux fonctions traditionnelles de la prise de vue les métiers de la post production des images autrefois dévolues aux laboratoires de développement de la pellicule argentique (étalonneur, color-scientist et autres).

Le binôme directeur / réalisateur que vivront les étudiants au cours de leur activité professionnelle, se traduit dans la formation par un dispositif pédagogique de nature à permettre l'acquisition d'une compréhension mutuelle des objectifs de la création cinématographique et des incidences éthiques et sociales des techniques engagées. L'objectif pédagogique ne réside pas uniquement dans la transmission de savoirs sur les technologiques existantes, mais aussi dans l'élaboration de méthodes pour aborder les innovations permanentes de l'audio-visuel contemporain singulièrement à l'œuvre en cinéma. En ce sens le projet de ce master répond aux attentes formulées par le comité lors de l'évaluation du bilan quant à la nécessité de la transmission d'une pensée de la technique en même temps que de son apprentissage. Le cursus est composé de cours théoriques, d'ateliers, de rencontres avec des professionnels, où l'initiative étudiante doit pouvoir trouver à mieux s'exprimer, y compris en termes de création (écriture de scénario, découpage, mise en scène), au cours des trois années de formation, D'où la nécessité concomitante, formulée par le rapport bilan, d'intégrer pendant la durée de la formation les stages obligatoires en entreprises et non à la fin, voire en dehors, du cursus d'études.

Compte tenu de son ancrage historique dans l'école, de son environnement professionnel et universitaire, le nouveau cursus proposé devrait pouvoir jouer un rôle moteur dans la dynamique des trois formations présentées par l'ENSLL, en particulier dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Avec les moyens techniques et les compétences dont ils disposent, les étudiants et les enseignants du master *Cinéma* sont attendus pour contribuer de manière déterminante au développement de la recherche-création au sein de l'EUR ArTeC initiée à la ComUE (communauté d'universités et établissements) Paris-Lumière. A ce titre une véritable direction de la recherche devra être mise en œuvre : elle permettra de donner toute sa latitude à la 4ème année post-master, créée précisément pour favoriser la recherche de haut niveau et développer les relations internationales encore peu effectives.

Master Son

Dans le projet de master Son, l'objectif de former des ingénieurs du son apparaît de manière extrêmement clair et en adéquation avec le positionnement de l'ENSLL entre arts, sciences et techniques. La formation représente au sein de l'école un pivot sur lequel peuvent s'appuyer les formations en cinéma et photographie pour certains enseignements transversaux. Elle propose une approche généraliste en 1ère année, puis un approfondissement en M1 et en M2, à travers un socle commun d'enseignements et le choix entre trois options : son à l'image, sonorisation, arts sonores. De cet ensemble, ressort une grande cohérence et un équilibre qui s'appuient sur des enseignements concernant à la fois les phénomènes sonores et les techniques. À la différence du master Cinéma, les formations en son préparent aux métiers de la prise de son, du



montage et du mixage cinéma mais aussi à d'autres disciplines sonores (sonorisation, création radiophonique, enregistrement de la musique, etc.). Le nouveau projet de master a pour objectif de renforcer cette pluridisciplinarité. Pour cela, certaines options de 2ème année proposées antérieurement, notamment autour de la sonorisation, sont dorénavant intégrées au socle commun d'enseignement.

Master Photographie

Le projet de la formation en photographie présente, dès la 1ère année, une progression pédagogique qui s'appuie sur un équilibre entre l'apprentissage approfondi des enjeux artistiques et celui lié aux enjeux scientifiques de l'image, et ce, en cohérence avec le positionnement de l'ENSLL. Ce master propose en M1 deux parcours : *Photographie* et *Nouvelles écritures de l'image*, il prévoit deux UE (unités d'enseignement) d'ouverture en fin de 1ère année pour que les étudiants puissent se déterminer entre les deux parcours. La possibilité d'intégrer directement le M1 est mentionnée dans le dossier communiqué mais il ne précise pas le mode de recrutement, ni les filières de l'École Polytechnique qui seraient identifiées comme un moyen d'accès privilégié en parallèle de la 1ère année à l'ENSLL. De la même manière, il n'envisage pas encore les prérequis nécessaires, ou encore le dispositif pédagogique qui permettrait aux étudiants recrutés directement en M1 de se mettre à niveau.

Le projet de parcours *Photographie* porte l'ambition d'une dimension réflexive indispensable à un cursus de ce niveau avec l'objectif de permettre « à l'étudiant e de se questionner à travers une réflexion analytique historique, esthétique et scientifique. ». Aussi, les différents modules répondent aux principaux enjeux contemporains de la photographie alors que les images deviennent computationnelles : le projet apparaît donc en phase avec le rapport d'évaluation bilan du Hcéres dès lors qu'il permet d'approfondir l'expertise technique et artistique des étudiants à travers des ateliers expérimentaux. L'objectif pédagogique est d'accompagner les mutations du secteur professionnel vers un environnement technologique qui dépasse la dimension artisanale de la photographie, tout en s'inscrivant dans sa tradition d'auteur. Le niveau M2 leur permettra de se spécialiser, notamment en développant une recherche appliquée articulant théorie et pratique. Les recommandations du Hcéres ont bien été prises en compte, la pédagogie s'appuiera sur différentes approches méthodologiques selon les perspectives de chaque étudiant (recherche sur la création, recherche appliquée, etc.).

Le nouveau parcours Nouvelles écritures de l'image a pour objectif de former aux dernières technologies liées aux techniques interactives et immersives. Cependant, l'intitulé de la formation mériterait d'être problématisé s'agissant de sa présentation et au sein des enseignements de l'ENSLL. En premier lieu, parce que l'immersion et l'interactivité ne sont pas des techniques nouvelles. Aussi, il conviendrait d'interroger, par exemple, la notion de « nouveauté », qualifiant ici des enjeux d'écriture, dans une histoire des pratiques et des techniques non linéaires (continuités, ruptures, invention et innovation, etc.). Aussi, il peut paraître réducteur d'associer une formation à ces techniques « actuelles ». L'enjeu contemporain de l'activité des images dépasse en effet la seule interactivité. Les formations de l'ENSLL enseignent à la fois une pensée sur la technique, les connaissances scientifiques et les phénomènes perceptifs pour développer avec les étudiants des technicités. Le relief y est enseigné en tant que phénomène en lien avec des recherches fondamentales qui permettent de mieux comprendre la vision et donc les enjeux de la représentation. Il y a une dizaine d'années, c'est-àdire au moment d'un nouvel engouement à son égard, il aurait certainement été une erreur d'envisager une formation spécifique sur ce dispositif. Il semblerait donc judicieux d'envisager, par exemple, les notions d'immersion et d'interactivité avec une même distance critique. Le comité recommande d'interroger ces dispositifs et les pensées qui leur président, afin de comprendre à quels enjeux de représentation ils répondent et en quoi ils seraient vecteur d'écriture et de nouveauté.

Le partenariat avec l'École Polytechnique permet de mettre en place une formation de type Master of science and Technology, ce qui semble pertinent quant au positionnement de l'ENSLL qui par ailleurs forme des directeurs de la photographie et des ingénieurs du son. A cette étape du projet, les apports de chacun des établissements et l'articulation des enseignements n'apparaissent pas encore clairement : « Les étudiants des deux établissements sont chacun dans leur école mais quelques cours sont dupliqués et offerts en miroir : État des lieux des nouvelles écritures de l'image, Environnement professionnel et juridique du secteur des nouvelles images, Contrôle de drones pour la vidéo. ». Les avantages et les atouts de ce partenariat qui porte une ambition forte nécessitent d'être précisés et approfondis. Par exemple, est-ce que la formation fera l'objet d'un double diplôme ? Ou encore, comment les compétences de l'ingénieur sont-elles acquises à travers certains modules ? En effet, certains intitulés, comme Contrôle de drones pour la vidéo, apparaissent comme très applicatifs pour un niveau de master. Or, le projet présente ce parcours comme permettant à l'étudiant de se questionner à travers une réflexion analytique historique, esthétique et scientifique, ce qui correspond au positionnement de l'école, entre science, art et technologie, mais aussi aux attentes d'un tel diplôme.



De la même manière, la structure du projet de maquettes laisse transparaître en M1 une distinction entre un bloc théorique et un bloc pratique, les enseignements théoriques étant relatifs à l'histoire des arts numériques ou l'esthétique des nouveaux médias (histoire des arts numériques, esthétique des nouveaux médias, anthropologie de l'image, méthodologie de la recherche-création, etc.) et l'enseignement des techniques faisant l'objet de cours pratiques (techniques de captation/création/traitement des « nouvelles » images, processus d'écriture et de conception de dispositifs interactifs, etc.). Il serait souhaitable d'envisager ces deux dimensions, non pas côte à côte, mais imbriquées. Par exemple, la maquette précédente présentée lors de l'évaluation bilan proposait un TD (travail dirigé) intitulé *Techniques de l'instant* qui permettait d'envisager corrélativement des enjeux liés à l'expressivité, à la technicité du geste, comme à des enjeux technologiques. Dans la mesure où l'un des objectifs de l'ENSLL est de concevoir des enseignements développant des savoirfaire au service de gestes artistiques, les experts recommandent d'être attentif à la mise en œuvre du projet, en vue d'une présentation ne reléguant pas la technique aux ateliers pratiques. L'établissement, en tant qu'école nationale, se doit d'envisager la pensée technique (ou sur la technique) au sein du bloc théorique, et pas seulement en termes d'ateliers. Cet aspect paraît d'autant plus essentiel au moment où s'engage un partenariat avec l'ingénierie.

Les experts recommandent relativement à ce nouveau parcours de :

- prendre en compte l'expérience du master Son dans l'enseignement des techniques immersives qui nécessitent d'être historicisées pour en interroger l'apparente nouveauté,
- préciser l'adossement à la recherche, aussi en termes de perspectives de recrutement d'enseignantschercheurs
- ne pas limiter l'enjeu de la nouveauté à des objets techniques en développant une culture critique de l'évolution technologique et en permettant aux étudiants d'interroger les derniers dispositifs techniques au regard de leurs capacités expressives.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Le nouveau projet d'offre de formation propose que « pour chaque diplôme, un responsable de master sera nommé chaque année par la direction (en remplacement des actuels coordinateurs). ». Ce projet s'appuyant sur trois diplômes, il semble cohérent de désigner en remplacement des actuels coordinateurs trois responsables pédagogiques qui seront également chargés d'animer les CPM (conseil pédagogiques de master) et de participer à l'organisation des conseils de perfectionnement.

Le projet ne revient pas sur les difficultés de gouvernance largement évoquées lors des entretiens tenus lors de la visite sur site, ni sur la préconisation du rapport d'évaluation bilan du Hcéres de faire appel à des compétences extérieures pour envisager des modes de gouvernance apaisés sur lesquels l'autorité, indispensable, des responsables de formation peut s'appuyer.

Par ailleurs, le dossier communiqué ne précise pas le pilotage de la formation *Nouvelles écritures de l'image*. Est-ce qu'il fait l'objet d'une co-gouvernace avec l'École Polytechnique ?

CONCLUSION

L'évolution de l'offre de formation par rapport à la précédente période et la prise en compte des recommandations du Hcéres lors de l'évaluation du bilan permettent d'apprécier le travail positif accompli quant à la mise en place des nouvelles maquettes pédagogiques, notamment dans le domaine de la photographie.

Le comité remarque que les projets des masters Cinéma et Son ne proposent pas de modifications importantes pour cette nouvelle offre de formation dont la nouveauté repose essentiellement sur le parcours Nouvelles écritures de l'image.

Le projet du master Son est très précis et détaillé. Afin que le projet global de l'établissement gagne en cohérence, les experts préconisent de développer les deux autres projets de master au regard de ce dernier, qui apparaît, à ce stade, solide et très structuré. La direction des études a certainement un rôle à jouer dans la cohérence et l'affirmation de la politique d'établissement.

Le comité donne un avis favorable à l'accréditation de l'offre de formation de chacun des masters qui la composent pour le prochain contrat quinquennal, mais recommande de préciser, en argumentant, les orientations prises. Si le partenariat avec l'École Polytechnique est cohérent, se situant dans la continuité du positionnement de l'établissement en termes d'ingénierie, introduire l'enjeu de l'écriture, comme le propose l'intitulé de la formation Nouvelles écritures de l'image, semble représenter une nouvelle perspective pour l'ENSLL qu'il conviendrait d'expliciter. Les experts suggèrent d'envisager les notions d'immersion et d'interactivité comme des dispositifs de captation et de diffusion (sonore et/ou visuel), afin d'interroger la

tension entre le développement technologique et les modalités d'écriture, ainsi que leur apparente nouveauté. L'enjeu est important puisque les usages des machines sont de plus en plus prescrits et leur créativité programmée. Aussi, il devient indispensable de remettre en question l'idée selon laquelle un nouvel objet technique produirait nécessairement une nouvelle écriture. Les experts recommandent donc de

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Art du spectacle et de l'audiovisuel, spécialité Cinéma	М	ENSLL	Avis favorable.
Art du spectacle et de l'audiovisuel, spécialité Son	М	ENSLL	Avis favorable.
Art du spectacle et de l'audiovisuel, spécialité Photographie	М	ENSLL	Avis favorable avec recommandation: préciser les orientations prises en termes de contenus des enseignements et s'agissant du partenariat avec l'École Polytechnique

prendre en compte cette réflexion autour de l'innovation et des questions d'invention techniques et formelles,

notamment sous l'angle de l'expressivité.



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Monsieur le Président Michel Cosnard Monsieur le Président Vincent Sorrel HCERES 2 rue Albert Einstein 75013 Paris

La Plaine Saint-Denis, le 23 décembre 2019

Objet : Réponse de la direction de l'ENS Louis-Lumière au rapport transmis le 16 décembre 2019 par le HCERES au sujet de notre projet d'offre de formation (2020-2024)

Messieurs les Présidents,

Nous avons bien reçu le rapport que vous avez bien voulu nous transmettre et nous vous en remercions.

Nous nous réjouissons de l'avis favorable que vous avez émis concernant nos trois demandes de création de diplômes issues d'une restructuration de notre diplôme valant grade de Master.

Concernant les Masters Cinéma et Son, nous prenons bonne note de vos observations, qui nous encouragent à poursuivre la rénovation globale que nous avons engagée, à travers une mise en perspective analytique sur l'axe art, science et technologie, qui constitue le socle commun de ces formations éprouvées et reconnues. La remise au centre des apprentissages cinéma de la figure du chef-opérateur et la réaffirmation du caractère pluridisciplinaire de notre formation aux métiers du son nous permettent de restructurer solidement ces deux piliers de notre Ecole, en adéquation avec les besoins des secteurs professionnels concernés. Le recrutement de la direction de la Recherche que vous appelez de vos vœux a bien eu lieu comme prévu : il s'agit maintenant de mettre en place une véritable politique en matière d'adossement à la recherche, qui viendra structurer le travail que font déjà nos enseignants-chercheurs, autour du mémoire de troisième année notamment. Il faut inscrire plus profondément notre Ecole dans le paysage de la recherche et de l'innovation dans les domaines de l'image et du son, en encourageant nos étudiants à aller vers le doctorat notamment à travers des démarches de recherche-création, en explorant les potentialités scientifiques liées aux technologies immersives et interactives, en approfondissant l'axe « épistémologie des techniques » qui correspond à notre tradition (l'ENS Louis-Lumière vient de rejoindre officiellement le programme international Technès) et dans un mouvement prospectif plus large, en embrassant les thématiques développées au sein de l'EUR ArTeC, dans le domaine de la création, des technologies, du numérique et des médiations humaines.

S'agissant cette fois du troisième Master, nous constatons avec satisfaction que cette offre enrichie reçoit elle aussi un avis positif, assorti de recommandations ainsi que de nombreuses demandes d'explication au sujet du parcours Nouvelles écritures de l'image. Vous soulignez les améliorations du parcours Photographie, qui prend davantage en compte les évolutions du secteur et s'appliquera à donner des clés aux étudiants pour se situer dans un environnement professionnel en mouvement. L'élaboration du parcours Nouvelles écritures de l'image a bien avancé et l'essentiel des questions soulevées dans votre rapport trouve des réponses assez directes dans le travail fourni par nos équipes. Conçu en partenariat avec l'Ecole Polytechnique, ce parcours repose sur une approche plurielle qui croise des problématiques artistiques, scientifiques et techniques liées à l'émergence des technologies dites « immersives », c'est-à-dire la réalité virtuelle, la réalité augmentée, la réalité mixte, le video mapping interactif. Tout en ayant un positionnement critique ou disons indépendant par rapport aux discours industriels et médiatiques qui accompagnent le développement de ces nouveaux dispositifs, il s'agit d'envisager leurs potentialités créatives, en termes de narration, de formes et d'expérience spectatorielle.

S'il nous a paru important de mettre l'accent sur l'écriture, comprise dans une acception large, c'est précisément parce qu'il ne s'agit pas simplement dans cette formation de savoir faire des « nouvelles images », mais bien de savoir choisir la technologie, et donc l'interface qui aura un sens par rapport au projet développé, parce que précisément une interface n'a d'intérêt que si elle raconte l'histoire qu'elle porte. Par ailleurs, si cette notion d'écritures constitue une inflexion dans notre corpus d'apprentissages (ce que vous soulignez à juste titre), elle satisfait à nos yeux votre demande d'envisager la pensée technique au sein des blocs théoriques et pas seulement à travers des ateliers.

Il faut bien comprendre que la singularité de cette formation par rapport à d'autres formations liées aux technologies immersives réside précisément dans cette capacité à appréhender les technologies au service d'une écriture singulière. Compte tenu de l'accélération des évolutions technologiques, il ne s'agit pas de former des techniciens spécialistes d'une technologie donnée, figée dans le temps, par exemple la réalité virtuelle, mais des profils polyvalents et autonomes comprenant les enjeux multiples des dernières technologies et leur process de production spécifiques, capables donc d'assumer des responsabilités, aussi bien techniques qu'artistiques, dans ce domaine très évolutif que constituent les « nouvelles formes audiovisuelles ». L'exemple du relief que vous prenez en insistant sur l'erreur qui consiste à figer une formation dans une technologie donnée au risque d'une obsolescence rapide témoigne d'un contresens, dans la mesure où précisément, c'est ce que nous évitons de faire en insistant sur la notion d'écriture et non de spécialisation technique.

Hybrides et par nature diverses (expérience en réalité virtuelle et réalité mixte, application de réalité augmentée, film 360, installation interactive, vidéo mapping...), ces formes restent proches dans leurs phases de conceptualisation et d'écriture. Dès lors, une grande partie de l'enseignement sera consacrée à ces fondamentaux et des ateliers pratiques permettront d'appréhender leurs spécificités en termes de réalisation et de diffusion. Les étudiants auront ainsi la capacité de s'adapter aussi aux évolutions technologiques à venir. Ce parcours articule donc des enseignements théoriques, des cours pratiques, des phases intensives de création sous forme d'ateliers et des projets tuteurés envisagés sur une période longue.

Pour compléter la formation théorique, des séminaires de recherche-création permettront aux étudiants de développer une approche réflexive à la fois sur les nouvelles images et sur leur création personnelle, tout en les préparant à la rédaction du mémoire de M2. La formation pratique est quant à elle renforcée par une période de stage de deux mois en France ou à l'étranger.

La première année (M1) concerne les seuls étudiants de l'ENS Louis-Lumière issus de la première année de tronc commun aux deux parcours, mais des cours seront proposés aux étudiants de l'École Polytechnique du Parcours IVA (Image, Vision, Apprentissage – diplôme d'ingénieur) susceptibles d'intégrer le M2, afin de les familiariser avec la création et les nouveaux médias. Ces étudiants viendront donc compléter l'effectif de la formation en 2e année qui est structurée essentiellement sur une logique de projets. L'objectif est de constituer des binômes en associant un e étudiant e issu e de l'ENS Louis-Lumière et un e étudiant e issu e de l'Ecole Polytechnique afin de croiser des compétences pour favoriser la créativité et la technicité des projets tuteurés.

Cette année de cadrage permet dans un premier temps de comprendre de façon fine le secteur des nouveaux médias en l'envisageant selon une double perspective, historique et critique, afin d'en appréhender les spécificités et les enjeux, en termes de formes, d'écriture, de réception. Il s'agit également de connaître les méthodes particulières de conduite de projets induites par ces nouvelles formes, ainsi que les différentes étapes de leur processus de production. D'un point de vue plus technique, le premier semestre propose de maîtriser les nouveaux outils de captation et de prise de vue (scanner 3D et photogrammétrie, caméra 360) et les techniques de postproduction des nouvelles images ainsi produites. Un module d'infographie (comprenant notamment des enseignements d'initiation à la création 3D et d'animation graphique) et un module de programmation appliquée à l'image complètent le premier semestre de la formation. Dans un second temps, il s'agit d'étudier et d'expérimenter les spécificités formelles et narratives de ces nouvelles formes audiovisuelles, à travers trois modules "conceptualisation et écriture", "immersion et interaction" et "mise en espace". Des ateliers de création, pensés sous forme de projets intensifs de groupe, permettent en fin de semestre de mettre en pratique les enseignements précédemment dispensés et de se préparer au mieux au stage de fin d'année.

Durant la seconde année (M2), des étudiants issus de l'École Polytechnique complètent l'effectif de la formation. Le premier semestre propose d'approfondir, d'un point de vue à la fois théorique et pratique, les problématiques spécifiques des nouvelles formes audiovisuelles : le rapport entre l'interface, le corps et l'image (à travers par exemple la question de la motion capture ou des interactions multi-sensorielles en réalité virtuelle), la relation entre l'espace et la représentation (via l'apprentissage des techniques de vidéo-mapping, de création d'environnements en réalité virtuelle et de conception de dispositifs de réalité augmentée). Un important module est en outre consacré à la narration interactive. Le second semestre du M2 se structure ensuite autour des projets des étudiants. Les projets tuteurés sont donc envisagés en binôme et des ateliers-séminaires, accueillant des artistes d'œuvres immersives et/ou interactives et des techniciens spécialisés dans une technologie particulière (VR, AR, Video Mapping...), sont également proposés — et choisis en fonction des types de projets envisagés pour accompagner, sur un plan à la fois créatif et technique, les étudiants dans leur propre travail de création. Parallèlement à leur exploration artistique, à travers une démarche de recherche-création, les étudiants travaillent à la rédaction de leur mémoire individuel. Cette approche professionnalisante se concrétise enfin par la réalisation d'un stage long.

La nature du partenariat avec l'Ecole Polytechnique se fera en deux temps. Pendant le premier contrat, nous ne serions qu'école d'application pour leurs étudiants de quatrième année. Les étudiants de l'École Polytechnique seraient en M2 entièrement à l'ENS Louis-Lumière et à la sortie, ils obtiendraient en plus de leur propre diplôme, notre grade de Master (c'est la tradition des écoles d'application). La direction des études de l'École Polytechnique souhaite que dans cinq ans, nous envisagions un double diplôme. Il faudra pour cela que les résultats soient probants à l'issue du premier contrat : attractivité du Master en question, insertion professionnelle des diplômés, qualité et crédibilité des productions, niveau scientifique global de la filière... Dans cette perspective, nous devrons recruter des enseignants permanents sur des profils nouveaux, dont un enseignant-chercheur. En matière de gouvernance, ce parcours serait naturellement soumis au même pilotage interne que le parcours Photographie, avec une coordination unique, des réunions différenciées mais un Conseil de perfectionnement commun. Il serait assez logique qu'un enseignant de l'École Polytechnique vienne siéger dans le CPTA ou dans le Conseil de Perfectionnement de ce Master au titre des personnalités extérieures.

Nous sommes bien conscients que le fait de développer la notion d'écriture conduit la pédagogie de l'établissement vers de nouveaux horizons, par rapport aux formations qui ont fait son identité. C'est certainement un des aspects avec lequel ce projet représente une rupture pour nous, en prenant comme objectif non plus un métier ou une technologie, mais la conception d'un dispositif qui n'est pas encore figé par des modes de production institués et dont il faut concevoir jusqu'à la façon dont il fera œuvre et sera diffusé. À ce titre, la notion d'interface est passionnante à explorer, comme objet théorique et dans son rapport au corps. Elle peut certainement incarner le lieu focal à identifier entre le cinéma, la photographie et ces nouveaux dispositifs. Nous nous inspirons des travaux actuels d'Antonio Somaini, qui démontrent parfaitement que l'enjeu de l'écriture technologique n'est plus celui du *scénario*, mais celui du piratage, d'une forme de braconnage, qui nécessite une maîtrise de l'écriture informatique parallèle à celle de son détournement, pour penser un programme qui n'est pas celui de la machine et qui s'écrit à partir de ce qui préexiste, avec une distance nécessairement critique.

Il nous reste à vous remercier pour l'appui constant que vous nous avez fourni dans l'effort de rénovation de notre offre de formation. Fort de la confiance que vous nous avez accordée, nous pouvons aborder sereinement la conclusion du processus d'accréditation.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'assurance de ma respectueuse considération.

Vincent Lowy

Professeur des Universités

Directeur de l'École nationale supérieure Louis-Lumière

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne: www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10

